

La politique d'aménagement linguistique et culturel

# La PALC en bref

*Un projet de société  
pour l'éducation en langue française*



**Nouveau-Brunswick**

« L'ensemble de la communauté acadienne et francophone, y compris les parents, le personnel du milieu scolaire, les organismes communautaires, la communauté d'affaires et les médias, a un devoir de s'engager dans le projet éducatif collectif et d'en faire la promotion. »

*Rapport de la Commission sur l'école francophone, p. 57*

## Un projet de société pour l'éducation en langue française

La Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) concrétise la vision d'une collectivité qui s'est mobilisée pour se doter d'une stratégie qui contribuera non seulement à l'épanouissement des générations présentes et à venir, mais aussi à sa propre vitalité ainsi qu'à celle de sa langue et de sa culture.

Par cette politique, la communauté acadienne et francophone, en collaboration avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, s'engage dans un projet de société qui répond aux multiples défis liés à sa situation linguistique minoritaire. Ceux-ci se traduisent par la difficulté de transmettre la langue et de favoriser l'appropriation de la culture d'expression française.

La PALC a pour objectif d'accroître la capacité de tous les partenaires en éducation, de la petite enfance au postsecondaire, à réaliser la double mission du système éducatif acadien et francophone, soit de favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque apprenant et apprenante, tout en contribuant au développement durable de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la province du Nouveau-Brunswick.

**L'aménagement linguistique et culturel en éducation** est la mise en œuvre, par les institutions éducatives et leurs partenaires en éducation, d'interventions planifiées, systématiques et concertées ayant pour objectif d'assurer la protection, la valorisation ainsi que la transmission de la langue et de la culture.

## L'aboutissement de plusieurs années de réflexion

La PALC résulte d'une réflexion amorcée il y a plusieurs années, tant au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick que dans la communauté acadienne et francophone. Ainsi, en 2008, la Commission sur l'école francophone menait une vaste consultation auprès de l'ensemble de la communauté acadienne et francophone et des différents acteurs du système éducatif afin d'identifier les enjeux et de trouver des solutions aux défis de l'école francophone. Il en est ressorti l'importance de créer et d'adopter une politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation. En 2009, une recommandation similaire a également été inscrite dans la *Stratégie globale* élaborée dans le cadre des États généraux des arts et la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick.



Le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF), entité composée de partenaires multisectoriels et responsables de la mise en œuvre des recommandations de la Commission, s'est vu octroyer le rôle de comité orienteur de la PALC. Les membres du GACEF ont défini le processus d'élaboration de la politique. Ils ont également développé la vision, le mandat, les principes ainsi que les valeurs partagées et ont identifié les cinq axes d'intervention qui structurent la présente politique (Partenariat école, famille, communauté; Vitalité du système éducatif; Construction identitaire; Petite enfance; Réussite éducative). Plus de 200 leaders et spécialistes aux expertises ciblées, variées et complémentaires ont participé de façon active au processus d'élaboration de la PALC. Leur travail de réflexion et d'analyse ainsi que les informations recueillies lors de leurs nombreuses rencontres ont permis d'établir les priorités ainsi que d'élaborer les stratégies et les pistes d'action de cette politique dont le contenu reflète les dernières tendances de la recherche en milieu minoritaire.

### Une politique répondant aux défis de l'éducation en milieu minoritaire

La PALC est un outil de vision, de dialogue, de planification et de référence. Elle comprend, en premier lieu, un énoncé général de politique, un cadre comprenant les grands éléments de vision sur lesquels elle s'appuie (vision, visées stratégiques, mission, mandat, valeurs partagées, principes fondamentaux et principes directeurs) ainsi qu'une description du contexte dans lequel s'inscrit cette démarche collective (historique, fondements juridiques et contexte démographique). Puis, 48 stratégies sont présentées, réparties dans quatre axes d'intervention, soit la Vitalité du système éducatif, la Construction identitaire, la Petite enfance et la Réussite éducative. L'ensemble des stratégies est soutenu par l'axe transversal Partenariat école, famille, communauté qui se veut le catalyseur de leur mise en œuvre.

Pour chaque axe d'intervention, un texte d'introduction expose les principaux concepts liés au domaine d'intervention, sa visée stratégique



DENISE TRASK

Le Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF).

et son mandat. Un tableau synthèse met en évidence les champs d'intervention permettant de mieux circonscrire les catégories d'action et présente les résultats escomptés ainsi que les énoncés de stratégies de l'axe. Chaque stratégie est ensuite développée par un texte qui précise ses fondements ainsi que par quelques pistes d'action pouvant contribuer à sa mise en œuvre.

La PALC se conclut par l'énoncé des mécanismes de mise en œuvre et de suivi des progrès ainsi que par la présentation des rôles et des responsabilités de l'ensemble des partenaires en éducation.

## LE CADRE DE LA POLITIQUE

### LA VISION

Chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, développe et exploite son plein potentiel. Citoyenne ou citoyen engagé et ouvert sur le monde, elle ou il contribue au dynamisme, à l'épanouissement et au rayonnement de la communauté acadienne et francophone ainsi que de la société néobrunswickoise.

### LES 5 VISÉES STRATÉGIQUES

#### Vitalité du système éducatif

Assurer la vitalité du système éducatif acadien et francophone grâce à un leadership assumé et partagé par le gouvernement, l'ensemble des partenaires en éducation et la communauté qui :

- s'appuie sur une vision collective;
- mobilise la communauté à exercer ses droits à l'éducation en français;
- engage les jeunes, les familles et l'ensemble de la communauté dans la réalisation de la double mission du système éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte;
- veille au respect de l'égalité réelle dans l'allocation des ressources humaines et financières.

#### Construction identitaire

Favoriser chez l'individu et la collectivité :

- la construction de l'identité;
- la confiance et le désir de s'exprimer et de s'affirmer en français;
- la participation active à l'essor de sa culture, de sa communauté et de la société dans son ensemble;
- le développement d'une citoyenneté engagée et d'un vivre-ensemble solidaire;

• la connaissance et l'appréciation des cultures de l'Acadie, de la Francophonie et du monde;

par la mise en place d'un espace francophone qui :

- valorise le dynamisme, la spécificité et la diversité des communautés acadiennes et francophones;
- reflète une culture acadienne et francophone contemporaine et pluraliste;
- est ouvert sur le monde;
- reconnaît la contribution des différents groupes culturels au renouveau de la culture acadienne et francophone;
- évolue grâce à un leadership concerté et partagé par l'ensemble des partenaires en éducation;
- stimule la participation et l'engagement des jeunes, de la famille, des milieux éducatifs et de divers secteurs de la communauté;
- fait appel à la créativité, l'innovation, la conscientisation, l'esprit critique et l'engagement.

#### Petite enfance

Favoriser chez l'enfant de 0 à 8 ans :

- son développement global;
- la construction de son identité propre;
- l'acquisition de la langue française;

par la mise en place d'un réseau intégré de services qui :

- s'appuie sur des partenariats et un leadership partagé par les institutions publiques et privées, les familles et l'ensemble de la communauté;
- donne à l'enfant et à ses parents un accès à des services en français, répondant à l'ensemble de leurs besoins, livrés de manière cohérente et intégrée par des personnes qualifiées, conscientisées et formées à la spécificité de l'intervention auprès de la petite enfance en milieu francophone minoritaire.

#### Réussite éducative

Assurer chez l'élève le développement de savoirs et de compétences qui :

- en font une apprenante ou un apprenant perpétuel;
- sont garants de sa réussite éducative;
- lui permettent de s'exprimer avec aisance en français et de s'affirmer avec confiance;
- lui permettent de s'engager et de contribuer pleinement à l'essor de la communauté acadienne et francophone;

par des expériences éducatives qui reflètent la spécificité de la communauté acadienne et francophone et qui sont soutenues :

- par un enseignement axé sur des pratiques efficaces et éprouvées;
- par un leadership favorisant une culture d'apprentissage;
- par un environnement d'apprentissage inclusif;
- par l'engagement des parents et de l'ensemble des partenaires.

#### Partenariat école, famille, communauté

Accroître la participation et l'engagement des apprenants et des apprenantes, des familles, des institutions éducatives et des divers secteurs de la communauté à :

- la réalisation de la double mission du système éducatif acadien et francophone;
  - l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone;
- par la mise en place de mécanismes qui :
- mobilisent l'ensemble des acteurs autour d'une vision commune;
  - favorisent la concertation, la collaboration et l'autonomisation de tous les partenaires en éducation, tant sur le plan local, régional que provincial.

## LES 48 STRATÉGIES DE LA PALC

### Axe Vitalité du système éducatif

#### Promotion, recrutement et rétention

- Promotion et recrutement
- Accueil, accompagnement et rétention

#### Mécanismes de gestion

- Gouvernance du système scolaire
- Leadership partagé
- Amélioration continue

#### Ressources

- Ressources humaines
- Ressources financières
- Infrastructures

#### Innovation

- Recherche et développement
- Réseautage et capacité collective à l'ère du numérique
- Éducation internationale

### Axe Construction identitaire

#### Curriculum, programmes et pédagogie

- Curriculum et ressources pédagogiques
- Pédagogie en milieu minoritaire

#### Espace culturel francophone

- École foyer d'épanouissement culturel
- École espace de citoyenneté démocratique
- Développement et pérennité des initiatives
- Aménagement culturel du territoire
- Créations artistiques et culturelles
- Manifestations de la francophonie
- Citoyenneté francophone : médiatique et numérique

#### Partenariats

- Rôle de passeur culturel
- Partenariat et concertation

### Axe Petite enfance

#### Accès à un réseau intégré de services en français

- Réseau intégré
- Accès égal aux services en français

#### Recrutement, accueil et accompagnement des parents

- Valorisation des soins, des services et de l'éducation en français
- Accueil et accompagnement
- Services et ressources pour le développement linguistique et culturel

#### Programmation et interventions de qualité en français

- Ressources humaines
- Formation des intervenantes et intervenants
- Programmes et pédagogie

### Axe Réussite éducative

#### Enseignement de qualité

- Développement de compétences et éveil des passions
- Pensée critique et créative
- Construction des savoirs
- Littératie
- Francisation
- Compétences linguistiques et rapport positif à la langue
- Numératie
- Formation initiale et continue

#### Leadership pédagogique

- Leadership pédagogique des directions d'école
- Culture de collaboration

#### Environnement d'apprentissage stimulant et engageant

- Environnement d'apprentissage inclusif
- Cours et expériences d'apprentissage diversifiés
- Environnement numérique d'apprentissage
- Approche globale de la santé en milieu scolaire
- Engagement à la vie scolaire

#### Partenariats

- Parents premiers éducateurs
- Structure communautaire de l'école
- Collaboration et partenariats



**Les concepts de partenaires en éducation et de partenaires du système éducatif** font référence aux groupes et aux individus qui s'engagent dans un processus de collaboration visant l'amélioration des diverses composantes du système éducatif et de son impact sur la communauté. Ils incluent, entre autres, **les partenaires primaires** (le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les districts scolaires, les écoles, les garderies, le personnel de direction, le personnel enseignant et non enseignant, les intervenantes et intervenants éducatifs du domaine de la petite enfance, les parents, les familles ainsi que les apprenants et les apprenantes), **les associations professionnelles** (ex. : associations d'enseignants et d'enseignantes, de directions d'école, etc.), **les partenaires communautaires** (ex. : associations de parents, de jeunes, organisations artistiques et culturelles, organismes liés à la petite enfance, à l'alphabétisation familiale, à l'immigration, etc.), **les partenaires institutionnels** (ex. : institutions d'éducation postsecondaire) et **les autres ministères jouant un rôle en éducation** (ex. : ministère du Développement social, ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, ministère de la Santé, etc.).

enfance au postsecondaire, ainsi que toutes les instances publiques, privées ou communautaires contribuant à la réalisation de ce projet. Cette façon de faire sous-tend un changement de culture fondée sur la collaboration et la concertation de l'ensemble des partenaires du système éducatif acadien et francophone. Cette culture partenariale prendra racine dans une vision commune reposant sur l'engagement individuel et collectif par rapport à la réalisation de la double mission de l'école acadienne et francophone. Les mécanismes de mise en œuvre et de suivi des progrès sont établis dans cette optique.

Dans le même ordre d'idées, les partenaires en éducation définiront certaines composantes de reddition de comptes et établiront des mesures pour évaluer les retombées de la PALC. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance assumera une responsabilité

particulière tout au long du processus de mise en œuvre en facilitant l'instauration de mécanismes qui favoriseront la concertation des partenaires afin d'atteindre ensemble les résultats escomptés par la PALC.

En adoptant la Politique d'aménagement linguistique et culturel, le gouvernement du Nouveau-Brunswick réaffirme son engagement envers la communauté acadienne et francophone de contribuer à sa pérennité ainsi qu'à son épanouissement. Par le fait même, il réitère l'importance qu'il accorde au développement du plein potentiel de chaque enfant. Le gouvernement se joint donc à la communauté acadienne et francophone pour réaliser, de pair, ce projet de société. Il croit que le succès de cette politique repose sur la force et le dynamisme des partenariats multisectoriels, et ce, à tous les paliers du système éducatif (local, régional, provincial).

La PALC marque une étape cruciale dans l'histoire des Acadiens, des Acadiennes et des francophones du Nouveau-Brunswick en soulevant certains défis de l'éducation en milieu minoritaire et en proposant des stratégies qui sauront y répondre. La PALC contribuera non seulement à la vitalité de la langue et de la culture d'expression française, mais aussi au devenir de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à celui de la société néobrunswickoise dans son ensemble.



DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-EST



DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE NORD-OUEST

### La PALC en bref...

- **Une vision** du système éducatif acadien et francophone clairement énoncée;
- **Des solutions** aux défis de l'éducation en milieu minoritaire;
- **Un plan solide** qui permet aux partenaires du système éducatif de contribuer à une éducation de qualité en français;
- **Un levier de changement** pour l'ensemble du système éducatif;
- **Une approche de l'éducation en milieu minoritaire** centrée sur la concertation, l'engagement et le leadership partagé;
- **Des moyens** proposés qui répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone ainsi qu'à ceux du système éducatif;
- **4 axes d'intervention** qui sont les secteurs d'activités privilégiés pour atteindre les résultats visés par la PALC
  - Vitalité du système éducatif;
  - Construction identitaire;
  - Petite enfance;
  - Réussite éducative.
- **Un axe d'intervention transversal** Partenariat école, famille, communauté, moteur de la mise en œuvre de l'ensemble des stratégies;
- **48 stratégies complémentaires et interreliées** formant un tout qui s'articule autour des axes d'intervention;
- **Des centaines de pistes d'action.**



Vous pouvez télécharger la **version intégrale** de la PALC à l'adresse suivante :

<http://www.gnb.ca/0000/publications/comm/PALC.pdf>

